



TOUT SAVOIR SUR : LA LÉGISLATION DES CARNIVORES DOMESTIQUES

La législation est omniprésente en pratique vétérinaire canine, qu'il s'agisse de l'identification, de la cession et de l'euthanasie des animaux, ou de la prévention du risque rage par la vaccination et les mesures aux frontières. Parce que vous devez maîtriser ces démarches, ce module vous donne toutes les clés pour bien conseiller vos clients et utiliser efficacement le logiciel I-CAD, grâce à des cas pratiques interactifs et à de nombreux tutoriels.

Devenez incollable en législation des carnivores domestiques !

🕒 1 jour (7 heures)

420 € HT (possibilité de prise en charge et repas inclus)

■ TSLeg

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre légal, les procédures techniques I-CAD et les enjeux de l'identification des carnivores domestiques
- Identifier les obligations légales du propriétaire et les procédures I-CAD relatives à la détention et au transfert de propriété d'un carnivore domestique
- Identifier les obligations sanitaires du propriétaire et les procédures I-CAD liées à la prévention des morsures et du risque de transmission de la rage, en France et en voyage

Pour qui ?

Module destiné à l'équipe vétérinaire (auxiliaire, vétérinaire)

Prérequis auxiliaires

Titre ASV GIPSA ou au moins 1 an d'expérience (Équivalent Temps plein)

Méthodes mobilisées

- Formation 100% en ligne, en toute autonomie et visible plusieurs fois sur une plateforme accessible 24h/24
- Succession de modules interactifs de 15-20 mn, de vidéos, de quiz et de fiches de synthèse
- Formateur à distance et support technique disponible en cas de besoin via un forum

Formateur

Formateur référent e-learning APFORM

CONTENU DE LA FORMATION

Partie 1 : L'identification

- Les fondamentaux et les droits d'identification
- Pourquoi identifier et comment enregistrer une identification ?
- L'identification levier de développement
- Quiz d'évaluation de la partie 1

Partie 2 : La législation de la propriété

- Le statut de l'animal
- Les changements déclarés par le détenteur, l'animal perdu/trouvé
- Le transfert de propriété, la garantie de la vente
- Le cadre juridique de la fin de vie
- Quiz d'évaluation de la partie 2

Partie 3 : Les obligations sanitaires liées au risque rage

- L'épidémiologie et la pathogénie de la rage, la mise sous surveillance sanitaire
- La vaccination antirabique, les documents sanitaires
- L'animal mordeur, le chien catégorisé
- L'animal importé, l'animal qui voyage, le cas pratique de rage importée
- Quiz d'évaluation de la partie 3

Modalité d'évaluation

Quiz final écrit

Compétence visée

Assurer la sensibilisation des propriétaires de carnivores domestiques au respect de leurs obligations légales et la réalisation des démarches en ligne I-CAD nécessaires

Pour vous inscrire : www.apform.fr. Retrouvez en temps réel les dates disponibles et les villes où cette formation est programmée.

✉ fpc@apform.fr ☎ 0 805 390 022

♿ votre référent : handicap@apform.fr